

Madame la Présidente-Directrice Générale,
Madame, Monsieur,

Bien qu'il soit en augmentation de 0.45% par rapport à 2018, le budget initial 2019 soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'Inserm, est en fait en régression compte tenu des données ou prévision d'inflation pour 2018 et 2019 qui sont aux environs de 2%. La baisse est même marquée en Autorisation d'Engagement ou en Crédit de Paiement.

La part de la subvention d'État pour charge de service public augmente elle de 1,5% et est pour les mêmes raisons en légère diminution par rapport à l'an passé. Si nous sommes satisfaits de la progression qui correspond au financement et à la consolidation des mesures salariales 2018 liées au PPCR que la Cfdt a soutenu, cela signifie aussi que la part du budget d'État stagne, baisse ou n'est pas à la hauteur de nos attentes dans d'autres secteurs :

- La prévision des dépenses de fonctionnement des unités stagne à hauteur de celle de 2018. Alors que les prévisions des mêmes dépenses sur ressources propres sont en diminution de plus de 8% par rapport au BI 2018, le Ministère manque aujourd'hui l'occasion de rééquilibrer significativement le rapport financement pérenne/financement sur contrat des équipes de Recherche de l'Inserm, ce que le Sgen-CFDT réclame depuis des années
- Concernant l'emploi, l'application pour la 4^{ème} année consécutive du « lissage » des recrutements de personnels chercheurs permet à nouveau d'éviter une baisse significative du nombre de personnels statutaires. Nous saluons la poursuite d'une politique volontariste en termes de recrutement de personnel en situation de handicap. Mais il y a également 2 éléments très négatifs dans ce budget qui concernent en particulier les personnels contractuels :
 - Aucun dispositif spécifique ne remplace celui des Examens Professionnels Réservés échu en 2018
 - Aucune création nette d'emplois de titulaire qui pourrait amorcer la titularisation des personnels contractuels, notamment ceux qui exercent des tâches pérennes. Nous rappelons ici que nous sommes opposés à l'extension du recours au contrat telle que semble actuellement l'envisager le gouvernement
- Aucune ligne n'est prévue pour financer l'alignement du socle indemnitaire de l'IFSE des Ingénieurs et Techniciens (IT) de l'Institut sur celui des ITRF, malgré les promesses ministérielles de novembre 2017 et bien qu'au dernier conseil d'administration il avait été répondu par Monsieur Hengy, représentant du ministère du budget, suite à l'intervention des représentants du personnel, je cite « J'en prends bonne note. Le point soulevé est pris en compte dans les négociations du budget 2019 de l'INSERM ». Le Sgen-CFDT Recherche^{EPST} exige que des moyens supplémentaires soient donnés pour mettre en place dès 2019 cet alignement. Nous n'oublions pas dans notre demande de mentionner que l'IFSE socle des Adjoints Techniques de l'Inserm soit portée dès janvier 2019 au minimum à 200,00 € brut mensuel, car ce n'est qu'une question de justice. Nous serons extrêmement vigilants à ce que cette mise en place se fasse avec une volonté d'équité, en interne comme en externe, pour l'ensemble des personnels IT
- Il n'y a toujours aucune annonce concernant les primes des chercheurs, ridiculement basses. Nous réclamons l'ouverture immédiate d'une négociation sur ce sujet et demandons qu'une ligne budgétaire spécifique soit prévue pour les prochains budgets. Cela est aussi essentiel si la réforme des retraites annoncées par le gouvernement devait voir le jour.

L'État demande à la communauté scientifique d'être de plus en plus compétitive et innovante, mais sans lui en donner les moyens suffisants, ni en fonctionnement, ni en personnel.

Pour toutes ces raisons, le Sgen-CFDT Recherche^{EPST} votera contre le budget initial 2019 de l'Inserm.

Résultats du vote (22 membres) : **7 contre** dont **6 élu.e.s du personnel** (2 Sgen-CFDT, 2 SNTRS-CGT, 1 SNCS-FSU, 1 CFTC Recherche, 0 abstention, autres membres pour.